

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

GESTIN
Facturation
ZONE ARTISANALE TOURNEBRIDE,
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
1001 - CAFE ARABICA CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	97,60	2		195,20
1009 - CAFE ESPRESSO CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	92,80	1		92,80
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	92,80	2		185,60
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	53,88	3		161,64
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,40	1		66,40
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	50,00	1	27%	36,50
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	42,30	1	27%	30,88

Conditions de règlement:	Règlement à 45 jours	Total HT	769,02
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Total TVA 5,5%	42,30
		Total TTC	811,32
		Payé	811,32
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
28/11/2024	811,32	Ordre de prélèvement	T241116

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)